



**AMAP DE SENLIS
CONTRAT « LEGUMES »**

15 distributions

Du 16 janvier 2025 au 24 avril 2025

entre le consommateur

le producteur

Nom :

Prénom :

Tél :

Mail :

N° Adhérent :

**A la Bonne Ferme
Vaumoise
Julie Bongiovanni**

16, 23, 30 Janvier
6, 13, 20, 27 Février
6, 13, 20, 27 Mars
6, 10, 17, 24 Avril

Contrat moral :

Les signataires du présent contrat s'engagent :

- à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral de l'Amap signé chaque année
- à régler l'adhésion annuelle obligatoire de 15€
- à accepter la saisonnalité du contenu des paniers
- à soutenir le producteur dans les moments difficiles
- à participer activement à la tenue des permanences de distributions (4 permanences par an)

Contrat légumes:

Date de début : 16 janvier 2025

Date de fin : 24 avril 2025

Soit 15 distributions

Prix unitaire du panier : 15 €

Montant total du contrat : 225 €

Modalités de règlement :

Le montant du contrat doit être réglé, par chèque, à la signature du contrat :

- soit en une fois, 1 chèque de 250 €
- soit en deux fois, 2 chèques de 125 €

Chèques à l'ordre de A La Bonne Ferme

	Montant	Banque	n° de chèque	À encaisser
1				
2				

Le présent contrat expire au terme de la dernière distribution

Date et signature :

L'adhérent

L'exploitante agricole
Julie Bongiovanni

La référente Cathy Delvaux
06 31 92 82 75